



## OBJECTIF(S)

- Maîtriser les mécanismes de l'IR pour aider les bailleurs à déclarer leurs revenus fonciers et à remplir correctement les formulaires déclaratifs.

## NIVEAU & PUBLIC

### SPÉCIALISATION

Les professionnels de l'immobilier.

**Prérequis** : être un professionnel de l'immobilier.

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Durée** : ½ journée (soit 3,30 heures)

**Moyens pédagogiques** : Cas pratiques - Support pédagogique  
Quiz d'évaluation finale

**Matériel nécessaire** : vidéo projecteur, paper-board

**Effectif maximum** : 50

## INTERVENANT(S)

**Formateur** : Professionnel spécialisé en Comptabilité

*Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM*

## TARIFS

**Adhérent FNAIM** : 130 € HT

**Non Adhérent FNAIM** : 190 € HT

## PROGRAMME

### INTRODUCTION

Bienvenue  
+ présentation du cours et des objectifs pédagogiques

### I - IMPÔT SUR LE REVENU

- Notion de foyer fiscal
- Revenus catégoriels
- Calcul de l'impôt

### II - LES REVENUS FONCIERS

- Le régime du micro-foncier
- Le régime réel
- Les charges déductibles
- Le déficit foncier et son imputation

### III - LA LOCATION MEUBLÉE

- La catégorie des BIC
- Le loueur meublé professionnel
- Le loueur meublé non professionnel

### SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

**TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS  
+ REMERCIEMENT**



Programme accessible  
aux personnes  
en situation de handicap